



**HAL**  
open science

## Grade Master - Arts du spectacle, audiovisuel et musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Arts du spectacle, audiovisuel et musique. 2014, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. hceres-02041924

**HAL Id: hceres-02041924**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041924v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master



Diplôme de deuxième cycle supérieur  
*Pédagogie et formation à l'enseignement  
de la musique*

Conservatoire national supérieur  
de musique et de danse de Paris

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris - CNSMD de Paris  
209 avenue Jean Jaurès - F-75019 Paris

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

La formation *Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique* constitue l'un des cinq parcours organisés par le CNSMD de Paris, validés par un diplôme du deuxième cycle supérieur conférant le grade de master. Elle a pour objectif d'apporter à son public-cible, des musiciens interprètes de haut niveau, les éléments tant théoriques que pratiques qui leur permettront d'exercer les métiers de professeur d'enseignement artistique dans les conservatoires à rayonnement régional ou départemental, et de coordinateur de département pédagogique dans ces mêmes écoles, ainsi que directeur de conservatoires municipaux ou à rayonnement communal. La formation est structurée sur quatre semestres, autour d'un tronc commun, flanqué d'un enseignement spécifique selon la discipline de chaque étudiant, de stages individuels aboutissant à la réalisation d'un projet pédagogique en situation professionnelle, et enfin d'un mémoire de recherche. L'accès en est ouvert, sur concours, aux étudiants ayant achevé une 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle supérieur dans l'un des deux CNSMD, ou, après une épreuve préalable d'admissibilité, à des candidats dont le niveau artistique et technique est jugé équivalent à un niveau de 2<sup>ème</sup> cycle supérieur d'un CNSMD français.

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement définies, à savoir des connaissances approfondies en didactique de la musique, ainsi que les méthodes à utiliser pour leur mise en œuvre, détaillées de façon exhaustive. Un lien avec la recherche en pédagogie est établi par la rédaction d'un mémoire en fin d'études. La formation est structurée en quatre semestres, articulés autour d'un tronc commun important qui rassemble des cours théoriques et pratiques, complété par des stages individuels en milieu professionnel ; elle fait l'objet d'évaluations en fin de cursus, sans barrière entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année. La notion d'option n'est pas envisagée, ni sans doute envisageable pour ce type de formation très ciblée. Certains modules de la formation sont mutualisés avec le 1<sup>er</sup> cycle, ce qui constitue une passerelle intéressante à partir de la formation artistique. Le volume horaire des activités d'enseignement est important, mais une attention particulière est portée aux étudiants dont la situation professionnelle implique une certaine souplesse organisationnelle (la formation peut être étalée sur huit semestres au maximum).

Tant le contenu des modules que leurs modalités d'évaluation, heureusement balancée entre évaluation continue et évaluation certificative externe, sont clairement définis, de façon exhaustive. Les cours théoriques, les ateliers pratiques et les stages en situation sont judicieusement répartis. L'acquisition de compétences additionnelles et transversales est assurée par des cours de langue obligatoires, un cours de méthodologie de la recherche qui comporte une part importante consacrée à la maîtrise des outils informatiques ainsi que les compétences liées à la rédaction d'un mémoire, des capacités de synthèse et de formalisation. Les nombreux stages, de natures diverses, constituent une approche très complète du métier d'enseignant de la musique. Les chiffres de réussite semblent attester d'une forte corrélation entre les attentes des étudiants, leur bagage préalable et les contenus de la formation.

## Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le diplôme *Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique* semble un prolongement naturel et quasi-obligé, vu la généralisation des carrières polymorphes, pour une part non-négligeable des diplômés interprètes du CNSMD de Paris. Il n'est pas préparé par un 1<sup>er</sup> cycle spécifique, même si le diplôme d'Etat d'enseignement artistique peut être validé à ce niveau. Il n'a par ailleurs qu'un seul équivalent en France, délivré au CNSMD de Lyon, ce qui lui confère une forte attractivité, d'autant qu'il permet d'obtenir le Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement artistique dans les conservatoires, indispensable pour envisager une carrière dans l'enseignement spécialisé en France.

La recherche y est abordée, dans le cadre du mémoire et du cours de méthodologie qui y prépare, et encadrée par un personnel de niveau académique adéquat, dont les compétences en ce domaine sont incontestables. Les milieux socio-professionnels sont sollicités, mais uniquement dans le cadre d'un réseau, certes apparemment important bien que la liste n'en soit pas fournie, d'établissements d'enseignement musical partenaires.

Quoique l'établissement soit fortement inséré dans un réseau international, la mobilité étudiante ou enseignante est très peu présente en ce qui concerne la formation en pédagogie, même si des invitations régulières de chercheurs québécois ou luxembourgeois soient mentionnées, sans que leur nature ou leur fréquence ne soit précisée. La mobilité Erasmus est toutefois et par nature, plus difficile à mettre en œuvre dans un enseignement pédagogique, dépendant étroitement de la langue et du système éducatif, que dans un enseignement des arts.

## Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de la formation est importante, *in se* et pour les étudiants français, puisque le diplôme conduit également à l'obtention du Certificat d'Aptitude sans passer par un examen national externe. Les données présentes au dossier ne permettent toutefois pas de tirer de conclusions sur l'attractivité du CNSMD de Paris (au-delà du vivier naturel). Le taux de réussite particulièrement important (proche des 100 %) traduit sans doute l'exigence du concours de recrutement, doublée par la motivation des étudiants et la qualité de la formation.

L'insertion professionnelle à l'issue de la formation semble importante, voire remarquable, et les emplois obtenus en rapport direct avec le diplôme, mais les données statistiques sont insuffisantes pour pouvoir les interpréter de façon complètement significative.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est particulièrement solide, étoffée, variée et d'une qualification incontestable. Elle bénéficie de l'appui de coordinateurs de haut niveau et d'un encadrement administratif suffisant. Les modalités de suivi de l'étudiant dans son parcours sont détaillées et démontrent un réel souci de monitoring fin : session d'intégration initiale, suivi du projet pédagogique par un tuteur, stage de didactique noté par le tuteur et un jury, évaluation en cours de rédaction du mémoire, encadrement par un directeur de mémoire, etc. Les diplômés sont suivis à l'issue de leurs études par un observatoire avec une réelle efficacité. La qualité de l'évaluation est assurée par la présence de jurys externes qui complète les appréciations de l'équipe pédagogique. L'évaluation de la formation est assurée *via* une rencontre semestrielle entre des délégués élus des étudiants et l'équipe pédagogique, mais aucun dispositif formalisé et systématique d'évaluation des enseignements par les étudiants ne semble mis en œuvre. A cet égard, les recommandations formulées par l'Aeres lors de la précédente campagne d'habilitation ne paraissent pas avoir été prises en compte, puisqu'aucun dispositif ne prévoit une consultation organisée des étudiants en cours d'études ou des alumni. En outre, les procédures d'autoévaluation décrites dans le dossier semblent réduites au minimum : on n'y rencontre ni chargé de la coordination de la qualité, ni évaluation des enseignements par les étudiants, ni plan stratégique d'amélioration de la qualité.

Le dossier fourni est clairement rédigé, comporte les données relatives à l'Annexe descriptive au diplôme et aux fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) mais manque de données chiffrées, de précisions notamment sur le lien entre la formation et la recherche, et ne révèle pas véritablement de dimension d'autoévaluation, se cantonnant souvent au descriptif. En tout état de cause, il serait utile de mettre en place un conseil de perfectionnement, de façon à faciliter un pilotage fin et continu de la formation.

- Points forts :
  - La qualité de la maquette et les allers-retours entre théorie et pratique.
  - La qualité de l'équipe pédagogique.
  - Le taux de réussite au diplôme et l'importance de l'insertion professionnelle subséquente.
  - La souplesse du parcours, adaptée à la réalité professionnelle des étudiants.
  - La multiplicité et la diversité des partenaires pédagogiques.
  
- Points faibles :
  - La pratique et les modalités d'autoévaluation, dont font partie notamment les enquêtes auprès des étudiants et diplômés.
  - L'articulation entre la formation et la recherche, qui semble perfectible.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Afin de participer à l'amélioration toujours nécessaire dans un établissement d'aussi grande qualité, le comité d'évaluation propose les recommandations ou pistes de réflexion suivantes :

- Il semblerait judicieux de mieux associer les étudiants, en cours d'études ou fraîchement diplômés à la vie de la formation.
- Il serait intéressant de structurer davantage le lien formation-recherche, en le rendant plus lisible (par exemple, en se rapprochant des groupes de recherche en pédagogie musicale de Paris 4 et Paris 8).
- Le dossier fourni aurait gagné à être objectivé par des chiffres supplémentaires, qui permettraient de mieux appréhender l'évolution de la formation, les flux entrants et sortants, le positionnement national et international.
- Il serait utile de mettre en place un conseil de perfectionnement, qui permettrait d'affiner le pilotage de la formation.



# Observations de l'établissement

## **Observations du Conservatoire de Paris sur les rapports d'évaluation des formations conduisant à un diplôme conférant le grade de master**

### Rapport d'évaluation sur la formation Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique

#### Synthèse de l'évaluation

##### • Appréciation globale

##### Pilotage de la formation

*- La pratique et les modalités d'autoévaluation, dont font partie notamment les enquêtes auprès des étudiants et diplômés*

Cf. Observations sur le rapport global sur l'évaluation des formations, Synthèse de l'évaluation, point 1: Objectifs et modalités pédagogiques, 1<sup>er</sup> alinéa : *Absence de processus clairement identifié d'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés*

*- L'articulation entre la formation et la recherche, qui semble perfectible*

Concernant l'articulation entre la formation et la recherche, il est important de noter que l'équipe enseignante est encadrée par quatre enseignants chercheurs rattachés à des unités de recherche universitaires ou CNRS ; au delà de ces quatre enseignants permanents, des chercheurs sont invités chaque année à donner des conférences dans le cadre du cursus (cours des sciences de l'éducation, environ quatre conférences par an). On peut citer pour les 2 dernières années :

Gilles Boudinet, professeur HDR à Paris 8 puis à Lyon 2

Jean-Luc Leroy, maître de conférence Université Aix-Marseille, membre du Laboratoire d'Études en Sciences des Arts

Francis Dubet, professeur à l'Université de Laval (Québec)

Damien Sagrillo, professeur à l'Université du Luxembourg

Angelika Güsewell, Haute école de musique de suisse orientale

A noter également que les élèves de la formation sont appelés régulièrement à publier des articles dans des revues de recherche spécialisées. On peut citer :

. *L'histoire du saxophone par les méthodes...* (Editions Delatour - Août 2014) - L'ouvrage comprend les articles de cinq élèves de la formation

. *L'orgue : posture, articulation, doigté* (Editions Symétrie - 2006)

Publication des mémoires de pédagogie de deux élèves de la formation

De plus, deux anciens élèves de la formation viennent d'obtenir le titre de docteur (Stephanos Thomopoulos docteur en Musique-Recherche et pratique, Conservatoire de Paris/Université Paris Sorbonne et Stéphanie Moraly, docteur en Musique et musicologie de l'Université Paris Sorbonne) tandis que deux autres sont actuellement doctorants (Clément Himbert et Lorenda Ramou, Doctorat de Musique Recherche et pratique )



Parallèlement, les élèves sont appelés à participer à des colloques (par exemple à la journée d'étude de septembre 2013 et au colloque de février 2014 à l'ISDAT de Toulouse sur la professionnalisation de l'artiste)

Enfin, le département de Pédagogie - Formation à l'enseignement organise depuis 2 ans avec des partenaires universitaires des journées d'études inscrites dans le cursus, notamment celles déjà citées au point précédent et le colloque international programmé en décembre 2014.

On peut également utilement rappeler quelques titres de mémoires parmi les plus récents (depuis 2012) qui témoignent d'une recherche directement en prise avec le métier de professeur :

Les débuts au clavier du XVIII <sup>e</sup> siècle par l'analyse de deux méthodes
L'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements publics d'enseignement musical
L'apprentissage des percussions par l'orchestre dès le 1 <sup>er</sup> cycle : un outil pédagogique complémentaire
Mutations organologiques et pédagogie à l'arrivée du système Boehm (1800-1920)
Aborder Bach en 1 <sup>er</sup> cycle : des constats pédagogiques à leur mise en œuvre à travers la transposition didactique
Les méthodes de saxophone pour débutant de 2000 à aujourd'hui
Apports et limites de la pédagogie de groupe dans le cadre d'une initiation instrumentale collective
L'enfant dyspraxique et l'apprentissage de la flûte traversière
Recherches pédagogiques autour des douze études d'interprétation de Maurice Ohana
Facture du piano et pédagogie entre 1800 et 1860 en Europe : l'apport des méthodes
Pour une pédagogie de l'harmonie appliquée à la guitare : l'héritage de Fernando Sor
Apports organologiques et pédagogiques d'un prototype instrumental du siècle des Lumières dans l'enseignement de la harpe à pédales : l'Armandine
Le modèle vocal dans la pédagogie pianistique de Frédéric Chopin
Les tablatures anciennes dans l'enseignement de la guitare avec les jeunes élèves : une approche didactique
L'évolution du répertoire dans les classes de violon du Conservatoire de Paris travers les morceaux imposés aux concours des prix (1795-1994) : perpétuer les traditions ou intégrer les nouvelles esthétiques ?
Carl Davidov (1838 - 1889), fondateur de l'école russe de violoncelle. De la technique à l'expression.
Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, applicables à la pédagogie instrumentale ?

Pour répondre à la demande des experts, sont également joints ci-après les documents complémentaires suivants :

1- p.3 : *Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel*, 2<sup>e</sup> paragraphe : « [...] dans le cadre d'un réseau, certes apparemment important bien que la liste n'en soit pas fournie, d'établissement d'enseignement musical partenaires. »

- Liste des établissements d'enseignement musical partenaires 2010-2014

*Légende :*

*CRR : conservatoire à rayonnement régional*

*CRD : conservatoire à rayonnement départemental*

*CRC : conservatoire à rayonnement communal*

*CMA : conservatoire municipal de la ville de Paris*

*Centre Musical Pierre Boulez*

*Montée des Visitandines*

*42600 - Montbrison*

*CRR de Paris*

*14, rue de Madrid*

*75008 - Paris*

*CRR de Boulogne*

*22, rue de la Belle Feuille*

*92100 - Boulogne*

*CRR de Cergy Pontoise*

*Parvis de la Préfecture*

*95027 - Cergy Pontoise cedex*

*CRR d'Aubervilliers-La Courneuve*

*13, rue Réchossière*

*93300 - Aubervilliers*

*CRR de Saint-Maur-des-Fossés*

*25, rue Krüger*

*94100 - Saint-Maur-des-Fossés*

*CRR de Rueil-Malmaison*

*182, avenue Paul Doumer*

*92500 - Rueil-Malmaison*

*CRR de Nancy*

*3, rue Michel Ney*

*54000 - Nancy*

*CRR de Lyon*

*4, Montée du Cardinal Decourtray*

*69005 - Lyon*

*CRR de Caen*

*1, rue du Carel*

*14000 - Caen*

*CRR de Strasbourg  
1, Place Dauphine  
67000 - Strasbourg*

*CRR de Bordeaux  
22, Quai Sainte Croix  
33033 - Bordeaux Cedex*

*CRR d'Annecy  
10, rue Jean-Jacques Rousseau  
74000 - Annecy*

*CRR de Reims  
20, rue Gambetta  
51100 - Reims*

*CRR de Metz  
2, rue du Paradis  
57000 - Metz*

*CRD d'Aulnay-sous-Bois  
12, rue de Sevran  
93600 - Aulnay-sous-Bois*

*CRD d'Orsay (Conservatoire de la Vallée de Chevreuse)  
87, rue de Paris  
91400 - Orsay*

*CRD de Créteil  
2bis, rue Maurice Déménitroux  
94000 - Créteil*

*CRD de Montreuil  
13, Avenue de la Résistance  
93100 - Montreuil*

*CRD d'Issy-les-Moulineaux  
11/13, rue Danton  
92130 - Issy-les-Moulineaux*

*CRD de Cachan  
19, avenue Cousin de Méricourt  
94230 - Cachan*

*CRD de L'Haÿ-les-Roses  
3/5, rue Gabriel Péri  
94240 - L'Haÿ-les-Roses*

*CRD de Ville d'Avray  
10, rue de Marnes  
92410 - Ville d'Avray*

*CRD Edgar Varèse*  
*13, rue Louis Calmel*  
*92230 - Gennevilliers*

*CRD d'Evreux*  
*12 ter, rue Jean Jaurès*  
*27000 - Evreux*

*CRD de Villeurbanne*  
*46, Cours de la République*  
*69100 - Villeurbanne*

*CMA Paris*  
*3, rue Pierre Lescot*  
*75001 - Paris*

*CMA Jean-Philippe Rameau*  
*3 ter, rue de Mabillon*  
*75006 - Paris*

*CMA Erik Satie*  
*135 bis, rue de l'Université*  
*75007 - Paris*

*CMA Hector Berlioz*  
*6, rue Pierre Bullet*  
*75010 - Paris*

*CMA Charles Münch*  
*7, rue Duranti*  
*75011 - Paris*

*CMA Paul Dukas*  
*45, rue de Picpus*  
*75012 - Paris*

*CMA Maurice Ravel*  
*21, rue Albert Bayer*  
*75013 - Paris*

*CMA Frédéric Chopin*  
*43, rue Bague*  
*75015 - Paris*

*CMA Francis Poulenc*  
*11, rue Jean de la Fontaine*  
*75016 - Paris*

*CMA Claude Debussy*  
*29, avenue de Villiers*  
*75017 - Paris*

*CMA Gustave Charpentier  
29, rue Baudelique  
75018 - Paris*

*CRC de Vincennes  
98, rue de Fontenay  
94300 - Vincennes*

*CRC de Vitry s/Seine  
71, rue Camille Groult  
94400 - Vitry-sur-Seine*

*Proquartet  
9, rue Geoffroy l'Asnier  
75004 - Paris*

*Association « Saxophone Evénements »  
17, rue Sainte Thérèse  
86000 - Poitiers*

*Association CAMA  
12, Route de l'Arcade  
70230 - Larians et Munans*

*Centre de musique baroque de Versailles  
22, Hôtel des menus plaisirs  
78000 - Versailles*

*Académie Ravel  
27, Quai Maurice Ravel  
64500 - Ciboure*

Fait à Paris le 11 septembre 2014

Bruno Mantovani, directeur

